

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

ASSEMBLEE GENERALE - 12 JUIN 2021



**Udaf**
Var
UNIS POUR LES FAMILLES

Union Départementale
des Associations Familiales du Var

ÉDITO

du président de l'Udaf



Les éléments qui vous sont présentés dans ce document ne reflètent que partiellement le travail mené par l'UDAF du Var durant l'année 2020.

On peut toutefois juger de la qualité du travail réalisé par toutes les personnes œuvrant pour notre institution, et ce quel que soit leur rôle et leur statut.

Certes les difficultés rencontrées ont imposé des changements d'organisation ; notre fonctionnement a dû être constamment adapté pour tenir compte des situations tant internes qu'externes. Elles ont suscité de nombreuses incertitudes et inquiétudes qui ont amené des contraintes parfois fortes dans la vie professionnelle et familiale de nos salariés.

Nous avons pu maintenir l'activité des services sur lesquels nous sommes soit mandatés soit engagés sans que nos bénéficiaires aient été abandonnés. Certes nos activités d'animation de réseau et de représentation des familles auprès des pouvoirs publics n'ont pas pu être conduites de façon optimale, mais nous avons pu participer, de manière satisfaisante, aux différents travaux menés dans le cadre des services aux familles et la parentalité, tant par les instances régionales et départementales de l'état que par celles territoriales, ou conduits par diverses institutions telles que la CAF ou l'ODPE.

Parallèlement nous avons pu participer aux différents groupes de travail mis en place par l'UNAF et l'URAF PACA. Ceci nous a permis de s'appuyer sur les ressources disponibles au sein du réseau et de préparer l'ouverture de nouveaux services à destination des familles, en particulier en ce qui concerne le domaine de l'accompagnement à la gestion budgétaire. Des portes ont été ouvertes pour 2021. Cela permet d'envisager une affirmation encore plus forte de notre vision de la politique familiale (par exemple le parrainage de proximité) ou d'étendre des services dont la finalité devient mieux comprise de nos partenaires (Famille-Gouvernante par exemple).

Ainsi l'année 2020 n'a pas été une année blanche. Outre nos résultats, des perspectives pour que nous puissions encore plus efficacement aider et défendre l'intérêt des familles sont apparues, non seulement grâce à l'évolution des technologies, mais surtout grâce aux compétences et à l'engagement de toutes les personnes œuvrant pour notre UDAF. Aussi pour cette « bouffée d'optimisme » merci à tous les acteurs qui ont permis de tels résultats.

Régis Lefebvre

SOMMAIRE

Les quatre missions de l'UDAF
Notre implantation sur le territoire
Le réseau familial
2020 : les temps forts



Pôle institutionnel / 10



Conseil d'Administration et bureau
Associations adhérentes
Représentations familiales
Les commissions
Convention d'objectifs avec l'UNAF

Pôle éducatif / 18

Les Points Conseil Budget (PCB)
Les mesures d'Assistance Educative Budgétaire (AEB)
Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)
Le Service Délégué aux Prestations Familiales (DPF) et les Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)
Les Mesures d'Accompagnement Judiciaires (MAJ)



Pôle habitat / 26

Ingénierie sociale technique et financière en matière d'habitat
Action Logement Services
Le dispositif Famille-Gouvernante



Service Mandataire à la protection juridique des majeurs / 30



Les chiffres clés
La répartition des mesures
La gestion de l'argent des tiers

Pôle juridique, immobilier et financier / 34

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)
Rétablissement Personnel



La vie des services / 36



Ressources Humaines
Les travaux de la Commission des Services
Les services supports
Partenariats

LES QUATRE MISSIONS

de l'Udaf

1 Donner avis aux pouvoirs publics

Sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

L'UDAF a étudié le projet de Loi de finances et le PLFSS 2021 et a communiqué un avis aux Parlementaires varois avant le vote de ces textes.

PLFSS 2021 : DES AVANCÉES MAIS INSUFFISANTES

L'UNAF a voté favorablement dans toutes les caisses de sécurité sociale pour le projet de loi de financement de la sécurité sociale en raison principalement de l'allongement du congé paternité et pour la création d'une 5ème branche autonomie même si elle a émis plusieurs réserves :

- Le congé paternité et le doublement de sa durée : vers une stratégie plus ambitieuse.
- La 5ème branche de sécurité sociale pour le risque dépendance : une nouvelle implication de la branche famille dans son financement.
- Le versement de la prime naissance au septième mois de grossesse : une disposition en attente.
- Plusieurs remarques sur les comptes de la branche famille 2019 et 2020 qui ont des incidences sur le PLFSS 2021

PLFSS 2021 : UN DÉBUT DE RETOUR À UNE POLITIQUE FAMILIALE, ESSAI À CONFIRMER

Comme en 2020, le PLFSS contient quelques bonnes intentions. Il n'empêche qu'il a un goût d'inachevé.

L'UNAF rappelle que tous les indicateurs de la politique familiale sont au rouge : chute continue de la fécondité depuis 2014, effondrement du congé parental, montée du chômage des mères, stagnation des modes d'accueil. De plus la situation générée par la crise du coronavirus a précarisé un grand nombre de familles qui ne sont plus en mesure de faire face aux charges liées aux contraintes financières.

2021 sera une année très difficile pour les familles les plus exposées, notamment par la perte d'emploi. Elle est donc toujours en attente d'une politique familiale ambitieuse annoncée le 25 avril 2020 dernier par le Président de la République.



2 Représenter officiellement l'ensemble des familles

du département auprès des pouvoirs publics, notamment en proposant ou en nommant des représentants familiaux dans différents organismes institués par l'État.

4 500 familles du département sont regroupées au sein des 35 associations familiales adhérentes à l'UDAF du Var.

3

Gérer tout service d'intérêt familial

dont les pouvoirs publics lui confient la charge.

L'UDAF assure la gestion de différents services professionnalisés avec le concours de 91 salariés.



ACCOMPAGNEMENT DES VULNÉRABILITÉS

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs
Parrainage Groupe d'entraide mutuelle (GEM)
Porteur du Collectif 83 du Service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux (ISTF)



PRESTATIONS ET DROITS DES FAMILLES

Service de délégués aux prestations familiales
Administration ad hoc et aux tutelles des mineurs
Déléguataire pour la gestion des MASP
(Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé)

PARENTALITÉ ET ÉDUCATION

Projet de parrainage de proximité
Projet d'Espace Parents en milieu scolaire



CONSOMMATION ET BUDGET FAMILIAL

Assistance éducative budgétaire
Rétablissement personnel
Défense des consommateurs
Point Conseil Budget (PCB)



LOGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Habitat inclusif Famille-Gouvernante

Un nouveau partenariat avec un acteur important Action Logement Services :

Initiée au niveau national, une convention Ingénierie sociale a permis d'engager sur le département une action d'accompagnement des salariés en difficulté à travers des prestations de diagnostic, d'action éducative budgétaire et d'accompagnement social lié au logement.

L'UDAF DU VAR labellisée pour 2 Points Conseil Budget :

- Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée et ville de Saint-Raphaël
- Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume et villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer

Dans le cadre de la stratégie nationale de Prévention et de Lutte contre la pauvreté, l'Etat doit déployer 400 Points Conseil Budget (PCB) sur le territoire national.

L'objectif est de prévenir les situations de surendettement, d'accompagner les personnes dans la gestion de leur budget et de renforcer, en cas de difficultés, l'efficacité de la procédure de surendettement par un accompagnement personnalisé.

4

Agir en justice

dans le cadre de la défense des intérêts des familles

L'Udaf est habilitée à exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles dont les pouvoirs publics lui confient la charge.

Point
conseil
budget

Dispositif labellisé

NOTRE IMPLANTATION

sur le territoire

 Nos antennes

 Aide à l'Education Budgétaire (AEB)

 Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

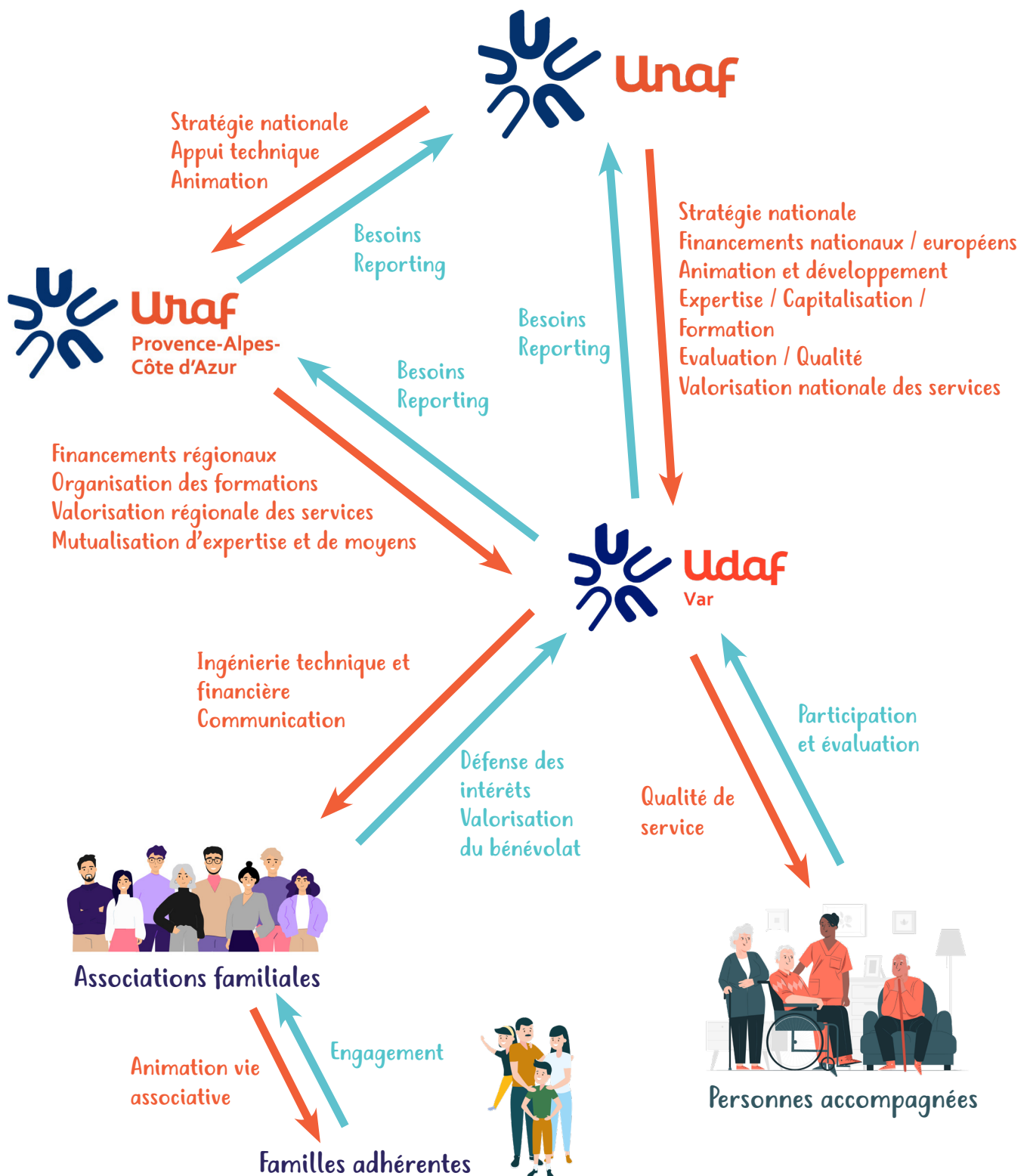
 Famille-Gouvernante

 Point Conseil Budget (PCB)



LE RÉSEAU *familial*

L'UDAF du Var s'inscrit pleinement dans le réseau familial qui s'engage en matière de politique familiale aussi bien que dans le portage de services ou d'actions au profit des familles.



2020

les temps forts

8 janvier 2020

Rencontre avec la présidente du DALO (Droit Au Logement Opposable).

Inauguration du nouveau siège de l'association Adapei-var-méditerranée

9 janvier 2020

Conférence régionale sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

23 janvier 2020

Colloque organisé par l'UNAF «Avoir des enfants ça change tout».

13 février 2020

Rencontre «Innovations et organisations du système de santé» organisée par la Mairie de Bandol et l'association Alzheimer aidants var.

19 février 2020

Comité de pilotage du Plan Local d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PLALHPD).

28 février 2020

Inauguration de la Maison du Patrimoine à Ollioules.

11 mars 2020

Cérémonie commémorative de la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.

19 septembre 2020

Assemblée Générale de l'UDAF du Var qui s'est tenue à La Garde, en présence d'une trentaine de personnes.

26 septembre 2020

Assemblée Générale de l'UNAF.

8 octobre 2020

Réunion d'accueil des nouveaux salariés de l'UDAF du Var.



L'UDAF FACE À LA CRISE SANITAIRE

Cette année 2020 a vu les associations être durement frappées par la crise sanitaire dans leur fonctionnement. L'UDAF du Var n'a pas échappé à cette réalité et c'est grâce à la responsabilité, à la conscience professionnelle et à l'adaptabilité de l'ensemble de ses salariés que l'UDAF a pu concilier l'exercice de ses missions auprès des plus vulnérables et la protection de tous.

Chaque évolution de la pandémie a engendré des adaptations au fonctionnement, télétravail plus ou moins étendu, visites aux usagers suspendues au profit d'échanges téléphoniques, puis reprises pour les urgences, accueil restreint voire sur rendez-vous ... mobilisation de cellules sur site pour effectuer les tâches essentielles et transversales ...

Cette expérience, unique jusque-là, a permis de consolider les solidarités entre tous les salariés de l'UDAF.

Chacun a déployé son énergie au bénéfice des usagers mais aussi de l'ensemble du service.

16 octobre 2020

Signature du Schéma Départemental des Services aux familles du Var 2020 - 2023.

5 novembre 2020

Webinaire «Refonte du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL)» organisé par la DREAL.

2020 : ANNÉE DE RÉVISION POUR LES SCHÉMAS DES SERVICES AUX FAMILLES DU VAR - ENFANCE ET FAMILLE - DES MANDATAIRES JUDICIAIRES À LA PROTECTION DES MAJEURS ET DÉLÉGUÉS AUX PRESTATIONS FAMILIALES

En septembre 2019, le Département lance la démarche d'élaboration du Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2020/2024.

Après 10 réunions d'ateliers avec les partenaires du Conseil départemental, les axes de travail principaux du futur schéma ont été arrêtés :

Mieux évaluer et prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants

Renforcer les accompagnements en prévention et le soutien aux fonctions parentales

Structurer les modalités d'accompagnement en protection de l'enfance et développer le recours aux alternatives au placement

Renforcer le pouvoir d'agir et la participation des enfants et des familles

Axe transversal : Accompagner les professionnels de la prévention et de la protection de l'enfance et renouveler les modes de partenariat des acteurs habilités.



Le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales en PACA a également été renouvelé pour la période 2021-2025.

L'URAF PACA et les UDAF de la région se sont fortement mobilisées dans les travaux préparatoires et l'UDAF 83 participera activement aux groupes de travail et de suivi dans l'exécution de ce schéma.

Le schéma repose sur 5 orientations et 17 actions qui seront étudiées dans des groupes de travail.

Le schéma départemental des services aux familles du Var a été renouvelé en 2020.

S'appuyant sur un cadre national et fort de l'expérience du 1er schéma 2015-2019, ce schéma décline une approche par parcours de vie innovante.

Axe 1 : Adapter l'offre existante aux besoins des personnes protégées, en préservant la diversité des réponses apportées.

Axe 2 : Renforcer l'information et la coopération des acteurs autour des métiers de DPF et MJPM.

Axe 3 : Aller plus loin dans l'autonomie et la participation des majeurs protégés et dans l'information et le soutien des tuteurs familiaux.

Axe 4 : Adapter la formation professionnelle et favoriser les évolutions des métiers.

Axe 5 : Améliorer la gouvernance et l'animation du schéma.

PÔLE *institutionnel*

4500

FAMILLES REPRÉSENTÉES



2

FÉDÉRATIONS

35

**ASSOCIATIONS ADHÉRENTES
MEMBRES ACTIFS**

9

**ASSOCIATIONS ADHÉRENTES
MEMBRES ASSOCIÉS**

94

**REPRÉSENTANTS
FAMILIAUX**



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Organisation et bilan

Perturbé par la crise sanitaire, le calendrier des travaux institutionnels n'a pas pu être respecté. Après un temps de quasi-sidération lors du 1er confinement, l'activité a repris en s'adaptant au contexte sanitaire. Les rencontres se sont donc déroulées en présentiel, en visioconférence puis dans une formule mixte avec 2 ou 3 administrateurs présents et les autres participants en visioconférence.

LE BUREAU

Le Bureau est élu par le Conseil d'Administration. Il s'est réuni à 6 reprises durant l'année 2020 pour travailler en amont les sujets abordés en Conseil d'Administration.



Président
Régis LEFEBVRE



Vice présidente
Jeannine GHIO



Vice président
Michel BENARD *



Secrétaire Général
François DEBATS



Trésorier
Pierre BONIFACIO



Trésorier adjoint
Claude ROLLANDIN



Marie-Hélène
CHARLES



Bernadette MASSEL



Annie MATHIVET

LE CONSEIL D' ADMINISTRATION

Il se réunit pour fixer les orientations de l'Institution, en matière politique, financière et de gestion de services. Il s'appuie sur des commissions de travail qui approfondissent les sujets et proposent des orientations : la commission de contrôle, la commission financière et la commission des services se sont réunies à 5 reprises durant l'année

Les sujets traités

- Validation des listes d'adhérents au 31/12/2019
- Elections municipales – Renouvellement des représentants CCAS/CIAS.
- Arrêté des comptes 2019. Budget prévisionnel 2021
- Gestion des flux des associations familiales
- Renouvellement de l'agrément logement « Ingénierie sociale, financière et technique »
- Schéma Départemental des Services aux Familles
- Schéma enfance et famille
- Schéma MJPM et DPF
- Extension Famille-Gouvernante
- Labellisation de 2 Points Conseil Budget
- Formation des représentants dans les CCAS et CIAS
- Contributions volontaires en nature : organisation de la collecte des éléments
- Plan Local de Développement Associatif
- Plan stratégique 2021-2025 du réseau UNAF/URAF/UDAF : « Nous, demain »

Les membres élus au 31.12.2020

- Michel BENARD • Marie-Hélène CHARLES
- François DEBATS • Monique DULBECCO
- Cécile GENETIAUX • Régis LEFEBVRE
- Bernadette MASSEL • Annie MATHIVET
- Sandrine NOVASIK • Jacques PERONNEAUD
- Hugues PIERRE • Claude ROLLANDIN

Les membres désignés au 31.12.2020

par l'intermédiaire de la Conférence Départementale des Mouvements Familiaux de l'Udaf

- Véronique BELLEC • Pierre BONIFACIO
- Jeanne-Marie BOZZINI • Anne-Marie CHARLET
- Blandine DARTIGUENAVE • Jeannine GHIO
- Bénédicte LEGENVRE • Carole VERDET

* Démission au 5 octobre 2020

ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

L'Udaf : tête de réseau associative

**EN 2020,
L'UDAF REUNIT**

**4500
FAMILLES**

2 FÉDÉRATIONS

● FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES (AFC) DU VAR

*Présidente : Isabelle CUMET
Siège social : TOULON*

● FAMILLES RURALES - FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU VAR

*Présidente : Bénédicte LEGENVRE
Siège social : GAREOULT*

35 MEMBRES ACTIFS

Les mouvements à but général

● ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DE TOULON

329 Familles - 1 233 Suffrages
*Présidente : Agnès REMY
Siège social : TOULON*

● ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DE DRAGUIGNAN ET DU HAUT VAR

43 Familles - 263 Suffrages
*Président : Joseph NEYRAND
Siège social : DRAGUIGNAN*

● ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DE FRÉJUS / SAINT-RAPHAËL

41 Familles - 111 Suffrages
*Présidente : Jeanne-Marie BOZZINI
Siège social : SAINT-RAPHAËL*

● ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DU CENTRE VAR

20 Familles - 111 Suffrages
*Président : Bertrand GUYADER
Siège social : LE VAL*

● ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DU PAYS HYEROIS

15 Familles - 34 Suffrages
*Président : Philipp CURRIER
Siège social : HYERES*

● ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE DU VAR (AFL) TRANSITION

1 636 Familles - 5 279 Suffrages
*Président : Philippe GARCIA
Siège social : TOULON*

● UNION DES FAMILLES LAÏQUES (UFAL) DE TOULON

35 Familles - 81 Suffrages
*Président : Alexandre PICHOT
Siège social : TOULON*

● FAMILLES RURALES - ASSOCIATION DE GAREOULT

197 Familles - 404 Suffrages
*Présidente : Bénédicte LEGENVRE
Siège social : GAREOULT*

● FAMILLES RURALES - ASSOCIATION DE BARGEMON

3 Familles - 8 Suffrages
*Présidente : Valérie SANTINI
Siège social : BARGEMON*

● FAMILLES RURALES - OR.GE.CO.83

21 Familles - 29 Suffrages
*Président : Joseph DHO
Siège social : TOULON*

● FAMILLE ET TENDRESSE

11 Familles - 22 Suffrages
*Président : Pierre VIEUVILLE
Siège social : LA GARDE*

Les mouvements à but spécifique

● ADAPEI VAR-MÉDITERRANÉE

285 Familles - 711 Suffrages
*Présidente : Carole VERDET
Siège social : LA VALETTE DU VAR*

● ADMR DU HAUT VAR

8 Familles - 15 Suffrages
*Présidente : Colette DURAND
Siège social : FIGANIERES*

● ASSOCIATION VAR ATOUT SERVICES ADMR

27 Familles - 45 Suffrages
*Présidente : Françoise PEISSELLON-BERRUTI
Siège social : SAINT-RAPHAËL*

● ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION (EFA) DU VAR

39 Familles - 99 Suffrages
*Président : Wilfrid LE HAN
Siège social : LA GARDE*

● JUMEAUX ET PLUS, ASSOCIATION 83

74 Familles - 311 Suffrages
*Présidente : Barbara JULLIEN
Siège social : TOULON*

● APF FRANCE HANDICAP - DÉLÉGATION DU VAR

22 Familles - 48 Suffrages
*Directeur territorial des actions associatives : Marc HONNORAT
Siège social : LA GARDE*

● ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE (ADMFF)

3 Familles - 6 Suffrages
Présidente : Véronique BELLEC



• **UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES (UNAFAM) - DÉLÉGATION DU VAR**

169 Familles - 343 Suffrages

Président : Philippe NAUTIN

Siège social : TOULON

Les mouvements non fédérés ou indépendants

• **ASSOCIATION FAMILIALE DE BELGENTIER**

15 Familles - 33 Suffrages

Présidente : Tiffany CASTEL

Siège social : BELGENTIER

• **ASSOCIATION FAMILIALE DE COGOLIN**

150 Familles - 488 Suffrages

Présidente : Chantal MELLANO-BRUN

Siège social : COGOLIN

• **ASSOCIATION FAMILIALE DE LA CROIX VALMER**

26 Familles - 47 Suffrages

Présidente : Andrée NOBILINI

Siège social : LA CROIX VALMER

• **ASSOCIATION FAMILIALE DE LA SEYNE SUR MER**

26 Familles - 56 Suffrages

Présidente : Anne-Marie CHARLET

Siège social : LA SEYNE-SUR-MER

• **ASSOCIATION FAMILIALE DE SAINT TROPEZ**

56 Familles - 109 Suffrages

Présidente : Nivès GUIGUES

Siège social : SAINT-TROPEZ

• **ASSOCIATION FAMILIALE TOULONNAISE (AFT)**

147 Familles - 365 Suffrages

Présidente : Monique DULBECCO

Siège social : TOULON

• **ASSOCIATION FAMILIALE DE LA VALETTE**

55 Familles - 79 Suffrages

Président : Louis ASTESIANO

Siège social : LA VALETTE DU VAR

• **ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP) 83**

542 Familles - 1 966 Suffrages

Présidente : Armelle RAULT

Siège social : DRAGUIGNAN

• **ASSOCIATION LES AMIS DE L'HOREB - UDV**

31 Familles - 59 Suffrages

Présidente : Thérèse DUMOND

Siège social : TOULON

• **ASSOCIATION NATIONALE POUR LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES (ANPEIP) RÉGION PROVENCE**

39 Familles - 151 Suffrages

Présidente : Sandrine PONS

Siège social : TOULON

• **ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-LÉSÉS (AFTC) DU VAR**

11 Familles - 22 Suffrages

Président : Emeric GUILLERMOU

Siège social : HYERES

• **CITEZ DES TALENTS**

46 Familles - 110 Suffrages

Présidente : Naziha SAFTI

Siège social : LA SEYNE SUR MER

• **LES CHAPÎS-CHAPÔS**

25 Familles - 79 Suffrages

Co-Présidentes : Sandrine NOVASIK et Vanessa POTTIER

Siège social : LE BEAUSSET

• **AMITIÉS CITÉ-UDV**

201 Familles - 722 Suffrages

Président : Régis LEFEBVRE

Siège social : TOULON

• **GRAINES DE PARENTS**

55 Familles - 210 Suffrages

Présidente : Sonia MARTI

Siège social : RIANES

• **AVEFETH ESPÉRANCE-VAR**

97 Familles - 280 Suffrages

Président : Christian BODIN

Siège social : TOULON

9 MEMBRES ASSOCIÉS

• **FRANCE ALZHEIMER VAR**

Présidente : Arlette MARRONE

Siège social : TOULON

• **CENTRE DE LIAISON DES ÉQUIPES DE RECHERCHES SUR L'AMOUR ET LA FAMILLE (CLER AMOUR ET FAMILLE)**

Présidente : Géraldine VOLTZ

Siège social : TOULON

• **ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE (ADEPAPE) DU VAR**

Président : Marceau DELL'UNTO

Siège social : TOULON

• **ASSOCIATION VAROISE D'ACCUEIL FAMILIAL (AVAF)**

Président : Michel GREGOIRE

Siège social : TOULON

• **ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL) DU VAR**

Présidente : Stéphanie LUDWIG

Siège social : TOULON

• **BÉBÉS BONHEUR DU VAR**

Présidente : Anne DELAGE

Siège social : LA GARDE

• **MAISONS BETHLEEM**

Président : Xavier MAGNE

Siège social : TOULON

• **ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION, LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE SUR L'AUTISME (AIDERA) VAR**

Président : Didier PIATON

Siège social : LA GARDE

• **FRANCE AVC 83**

Présidente : Isabelle FLORENTIN

Siège social : LA VALETTE DU VAR

LES COMMISSIONS

L'Udaf : porte-parole des familles

La représentation des familles, une des missions les plus importantes de l'Udaf

Elle a été expressément voulue par le législateur afin que les pouvoirs publics, au niveau départemental et local, aient un interlocuteur qui s'exprime au nom des familles chaque fois que leurs intérêts sont en jeu.

Afin de mener leur mission avec efficacité, clarté et crédibilité, les représentants familiaux sont épaulés par l'Udaf :

- elle leur précise l'objet, les missions et le mode de fonctionnement de l'instance dans laquelle ils ont été désignés,
- elle leur présente les positions politiques de l'Udaf et de l'Unaf, afin d'être en mesure d'élaborer les avis qu'ils défendront au cours de leur mandat de représentation,
- elle développe leur connaissance de l'actualité familiale, notamment au niveau départemental, souvent en lien avec les services d'intérêt familial que nous gérons.

Pour chacun de leurs mandats, les représentants familiaux rédigent un compte-rendu annuel de représentations sur la base des réunions auxquelles ils ont participé. Ces rapports permettent à l'Udaf d'enrichir son analyse de la situation des familles varoises, de leurs attentes et de leurs difficultés.



94
MILITANTS
FAMILIAUX

représentent
l'Udaf dans

55 ORGANISMES
66 CCAS
2 CIAS

ÉCONOMIE - CONSOMMATION - EMPLOI

Commission d'examen des situations de surendettement

Pierre BONIFACIO

Comité Local des Usagers du Var - Direction Générale des Impôts - collège particuliers

Claude ROLLANDIN

Comité Local des Usagers du Var - Direction Générale des Impôts - collège professionnels

François FORTIN

Comité des usagers du Var - Préfecture

Monique DULBECCO

DDFIP - Commission Départementale des Impôts Directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires (CDIDTCA)

Monique DULBECCO - Claude ROLLANDIN

Mise en œuvre nouvelle réglementation relative aux diplômes dans le secteur funéraire - Préfecture du Var

Jean DONZEL

Conseil d'Exploitation de la Ville de Hyères

Jean DONZEL

ÉDUCATION - JEUNESSE - NUMÉRIQUE

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale - CDEN

Jacques PERONNEAUD - Naziha SAFTI

CDEN - Comité de suivi des rythmes scolaires

Jacques PERONNEAUD - Naziha SAFTI

Conseil Départemental de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative du Var (CDJSVA)

Véronique BELLEC



SANTE – PROTECTION SOCIALE – VIEILLESSE

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Bernadette MASSEL - Fabienne RODEVILLE

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Marie-Hélène CHARLES - Bernadette MASSEL - Hugues PIERRE - Pierre BONIFACIO - Cécile GENETIAUX - Bénédicte LEGENVRE - Jean-Philippe DARTIGUENAVE - Pierre FRECON

Caisse de Mutualité Sociale Agricole Provence Azur -Conseil départemental MSA Var

Laure FIL

Conseil Départemental de la citoyenneté et de l'autonomie CDCA – Collège Personnes Agées

Annie MATHIVET - Régis LEFEBVRE

CDU - Association Santé et Solidarité du Var - SSIAD HAD TOULON/BRIGNOLES

Annie MATHIVET

CDU - Centre de Gériatrie Beauséjour - HYERES

Christiane LECLERC

CDU - Centre de radiothérapie - TOULON

Sarah BLANCHET

CDU - Centre Hospitalier Intercommunal TOULON / LA SEYNE-SUR-MER

François DEBATS

CDU - Centre Hospitalier Jean Marcel - BRIGNOLES

Sarah BLANCHET

CDU - Clinique du Cap d'Or – LA SEYNE-SUR-MER

Christian AUSSÉDAT

CDU - Clinique Les Espérèls - FIGANIERES

Bernadette MASSEL

CDU - Clinique Les Trois Solliès – SOLLIES-TOUCAS

Annie MATHIVET

CDU - Clinique Saint Michel / Saint Vincent - TOULON

Monique DULBECCO

CDU - Clinique Val du Fenouillet – LA CRAU

Nelly ALIBOU

CDU - Polyclinique Les Fleurs - OLLIOULES

Monique DULBECCO - Michel BENARD

CDU - Polyclinique Notre dame de Draguignan

Bernadette MASSEL

Comité départemental de prévention et de lutte contre la maltraitance envers les adultes vulnérables

Sylvie RAMBERT

Conseil Territorial de Santé du Var – ARS

François DEBATS

Conseil de surveillance dans les établissements de santé Centre Hospitalier Intercommunal TOULON - LA SEYNE

Jeannine GHIO François DEBATS

Centres communaux d'action sociale – CCAS / CIAS

HABITAT - CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Commission Consultative des Services Publics Locaux de BRIGNOLES

François FIL

Commission Consultative des Services Publics de TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE

Pierre BONIFACIO - Claude ROLLANDIN

Commission Consultative des services publics locaux de la ville de TOULON

Pierre BONIFACIO

Commission Consultative des services publics locaux de la ville de LA SEYNE-SUR-MER

Anne-Marie CHARLET

Commission Consultative des services publics locaux de la ville de LA VALETTE

Jean-Yves LE CUNFF

Commission Consultative des Services Publics Locaux – CAVEM (Communauté d'agglomération Var Esterel Méditerranée)

Jeanne-Marie BOZZINI

Commission Consultative des Services Publics Délégués – CAVEM (Communauté d'agglomération Var Esterel Méditerranée)

Jeanne-Marie BOZZINI

Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Pierre BONIFACIO

Conseil de Développement Toulon Provence Méditerranée - Collège 3 - Service au Public et Vie Associative

Régis LEFEBVRE - Claude ROLLANDIN

DROIT DE LA FAMILLE

Commission d'Agrément pour l'Adoption

Isabelle SAVY - Wilfrid LE HAN

Commission Départementale d'Agrément MJPM

Sylvie RAMBERT

Commission de Sélection d'Appels à Projets Sociaux et Médico-sociaux - Conseil départemental Direction Enfance

Cécile GENETIAUX - Véronique BELLEC

Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat

Isabelle SAVY - Wilfrid LE HAN

Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance du Var

Cécile GENETIAUX

HABITAT - CADRE DE VIE, LOGEMENT

Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)

Claude ROLLANDIN

Association Le Toit (A.I.V.S.)

Claude ROLLANDIN

Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)

Claude ROLLANDIN - Véronique BELLEC

Commission de Médiation DALO

Régis LEFEBVRE - Marie-Hélène CHARLES

Commission locale d'Amélioration de l'Habitat - Draguignan (CLAH)

Bernadette MASSEL

Commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)

Véronique BELLEC

OPH Terres du Sud Habitat

Michel BENARD

Office Public de l'Habitat (OPH) VAR HABITAT

Jeannine GHIO

OPH VAR HABITAT - Commission Attribution HLM

Jeannine GHIO

OPC Toulon Habitat Méditerranée (Office Public Communal HLM Toulon)

Véronique BELLEC

SOLIHA VAR

Véronique BELLEC - Claude ROLLANDIN

FAYENCE - CASSERI Nora

FIGANIERES - QUERTIGNIEZ Danièle

FLAYOSC - ALLIONE Laëtitia

FORCALQUEIRET - MAUCORT Annie

FOX - AMPHOUX - FIL Sophie

FREJUS - BLESIOUS Françoise

GAREOULT - DAMINETTE Evelyne

GASSIN - BONNANT Virginie

GONFARON - MARTINEZ Christian

GRIMAUD - REBOUL Huguette

HYERES-LES-PALMIERS - COLLOMBAT Jeannine

LA CADIERE-D'AZUR - DE BASTIER Laetitia

LA CRAU - ALLIAUME Anne

LA CROIX-VALMER - NOBILINI Andrée

LA FARLEDE - BEAUSEJOUR Nicolas

LA GARDE - GOLETTA Hélène

LA MOTTE - FAURET Françoise

LA SEYNE-SUR-MER - CHARLET Anne-Marie

LA VALETTE-DU-VAR - LE CUNFF Jean-Yves

LE BEAUSSET - KERHERVE Sophie

LE LAVANDOU - DUMONT Rosalba

LE PRADET - FAGES Martine

LE RAYOL-CANADEL - MONHARD Evelyne

LE REVEST-LES-EAUX - MASINI Pierrette

LE VAL - GERLA Anne-Louise

LES ADRETS DE L'ESTEREL - HAVARD Jérôme

MAZAUGUES - TOURNIER Monique

MEOUNES-LES-MONTRIEUX - BENDAMOUN Gilbert

OLLIOULES - REZE Hélène

PIERREFEU-DU-VAR - DEBATS François

PIGNANS - RABILLER Noël

PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME - RAGOT Lynda

PLAN DE LA TOUR - HUGOL Danielle

POURCIEUX - KERVELLA Marie-Claude

PUGET-SUR-ARGENS - VOURIOT Danièle

RAMATUELLE - GUIGUES Nivès

RIANS - MARTI Sonia

ROCBARON - LEGENVRE Bénédicte

SAINT-CYR-SUR-MER - de PISSY Marie-Odile

SAINT-MANDRIER - MAÏS Chantal

SAINT-RAPHAEL - BOZZINI Jeanne-Marie

SAINT-TROPEZ - REYNET Mireille

SAINTE-ANASTASIE - DECHAUX Servanne

SAINTE-MAXIME - LEPELTIER Gilbert

SALERNES - GOROCH Nathalie

SANARY-SUR-MER - NOVASIK Sandrine

SIX-FOURS-LES-PLAGES - ROBERT Sophie

SOLLIES-TOUCAS - ABRAM PEREIRA Sylvie

SOLLIES-PONT - CARLETTI Sylvie

SOLLIES-VILLE - COURAND Annie

TOULON - LEFEBVRE Régis

TOURRETTES - LELUIN Stéphane

TOURVES - RICHARD Claudie

TRANS-EN-PROVENCE - JACQUOT Micheline

COHÉSION SOCIALE - VULNÉRABILITÉS

CRESS (Chambre Régionale des Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire) - Délégation Varoise

Régis LEFEBVRE

66 CCAS

À la suite des élections municipales, chaque municipalité ou intercommunalité a dû procéder au renouvellement des conseils d'administration des Centres Communaux ou Intercommunaux d'Action Sociale (CCAS-CIAS).

Les familles bénéficient d'un siège de droit dans chacune de ces instances par l'intermédiaire de l'UDAF.

Grâce au réseau des Associations Familiales du département, l'UDAF a pu désigner 66 représentants des familles dans les CCAS et 2 dans les CIAS.

BANDOL - DALLA CORTE Monique

BARGEMON - SANTINI Valérie

BELGENTIER - FERNANDEZ Carine

BORMES-LES-MIMOSAS - ROUQUEROL François

BRIGNOLES - FIL François

CAMPS-LA-SOUCE - BLANCHET Sarah

CARNOULES - GENETIAUX Cécile

CARQUEIRANNE - KOWALCZYK Laëtitia

COGOLIN - JOSEPH Jean-Yves

CORRENS - LATZ Anne

CUERS - MOSCHETTI Michèle

EVENOS - CABOS-DUHAMEL Cindy

2 CIAS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU COMTE DE PROVENCE

FIL François

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU GAPEAU

ROLLANDIN Claude

CONVENTION D'OBJECTIFS

OBJECTIF N°1

Projet d'espace parents en milieu scolaire

Retenue dans le cadre des actions conventionnées avec l'UNAF, cette action familiale est étudiée et mise en œuvre par une association familiale les « Chapis-Chapôs » avec le soutien de l'UDAF et du réseau.

Projet « laboratoire » à Bandol, cette action sera essaimée dans d'autres points du département par les associations familiales.

En 2020, le projet a été frappé par la crise sanitaire et alors que l'espace parents devait s'ouvrir en école élémentaire à Bandol en septembre. Le projet n'a pas encore pu se concrétiser.

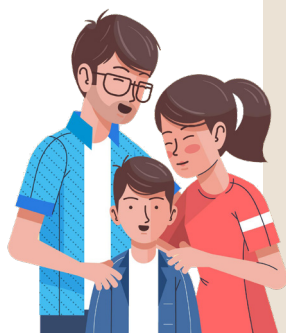


OBJECTIF N°2

Projet de parrainage de proximité

Autre action conventionnée avec l'UNAF, le projet de parrainage de proximité peine à se mettre en place.

Des partenariats sont recherchés notamment parmi les acteurs de la Protection de l'enfance afin de mettre en place une expérimentation territorialisée.



OBJECTIF N°3

Information et soutien au budget familial

L'UDAF du Var intervient depuis de nombreuses années dans le cadre du rétablissement personnel, y compris dans les procédures de liquidation prononcées par le Juge d'instance.

Par ailleurs, l'obtention de plusieurs Marchés Publics en matière d'assistance éducative budgétaire ont permis à nos équipes de développer un savoir-faire en matière d'ISBF auprès de fonctionnaires de l'Education Nationale et des Armées.

L'UDAF souhaite développer une offre plus généraliste apportant des réponses aux familles en difficultés de manière inconditionnelle et s'est portée candidate pour la labellisation de Points Conseil Budget. (cf. page 20)

Nous avons donc mobilisé deux professionnelles pour étudier la faisabilité de l'action, développer des partenariats et préparer avec succès la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat.

PÔLE éducatif

115 SUIVIS 



2 SITES
LA GARDE - DRAGUIGNAN

6 TRAVAILLEURS
SOCIAUX

2 SECRÉTAIRES



1 RESPONSABLE
DE SECTEUR



NOS INTERVENANTS

Composé de 6 travailleurs sociaux (5.2 ETP), 2 secrétaires (1.3 ETP) et un responsable de secteur (en charge du management de l'équipe mais également d'une équipe sur le service mandataire à la protection des majeurs), le pôle éducatif de l'UDAF s'inscrit dans un contexte d'évolution avec le développement de l'activité d'assistance éducative budgétaire et l'essor des Points Conseil Budget. Réparti sur le siège à La Garde et sur l'antenne de Draguignan, il couvre l'ensemble du département.



Au regard du développement des projets, l'équipe du pôle éducatif a été augmentée, avec l'intégration d'une nouvelle salariée à compter du 22 juin 2020, compte tenu de la mise en place de deux Points Conseil Budget.

NOS MISSIONS

Les missions gérées, dont le socle commun s'articule autour de la gestion du budget familial sont de plusieurs ordres, allant de celle de conseil budgétaire jusqu'à l'exercice de mesures judiciaires :

L'Assistance Educative Budgétaire

avec un marché public et une convention de prestation de services.
(23 suivis au 31.12.2020)

Les Points Conseil Budget

2 PCB labellisés par les services de l'Etat dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé

de types 2 et 3 (MASP), confiées à l'UDAF par marché public du département.
(46 mesures au 31.12.2020)

Les Mesures d'Accompagnement Judiciaire

relevant du service mandataire à la protection des majeurs.
(38 mesures au 31.12.2020)

Les Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial

relevant du champ de la protection de l'enfant.
(44 mesures au 31.12.2020)

LES POINTS CONSEIL BUDGET

Notre nouveau service

Les Points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

C'est un service gratuit, labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.



L'Udaf du Var a été labellisée par les services de l'Etat fin 2020 pour deux Points Conseil Budget sur le Département :



En amont de la labellisation, deux chargés de mission (0.7 ETP de mi-juin à mi-juillet 2020 puis 0.6 ETP de juillet à décembre) ont travaillé sous la supervision de la direction de l'UDAF, en s'appuyant sur les outils mis à disposition par le réseau UNAF/UDAF :

- pour construire la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt,
- pour travailler
 - ♦ sur les outils à développer,
 - ♦ sur la communication,
 - ♦ sur les partenariats,
 - ♦ sur le maillage territorial.

Ainsi, dès juillet 2020, les chargés de mission ont pris attache avec les principaux partenaires pour les informer du dispositif.

Dès l'obtention des deux labels, le travail de partenariat et de maillage territorial s'est renforcé et deux travailleurs du pôle éducatif interviennent respectivement sur chaque PCB à hauteur de 0.3 ETP chacun (une demi-journée hebdomadaire pour assurer une permanence physique, un temps consacré aux permanences téléphoniques et un temps dédié à la construction d'outils, réunions de travail...). Par ailleurs, un temps de chargé de mission (0,2 ETP de travailleur social) a pu être reconduit jusque fin 2021 pour poursuivre le travail de partenariat et de construction d'outils.



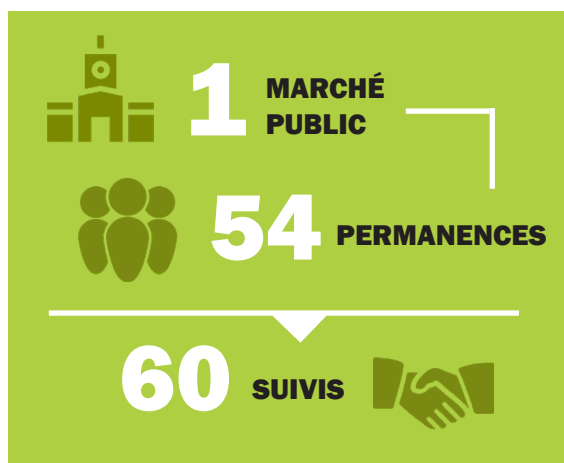
Des conventions de mise à disposition de locaux ont été conclues pour garantir l'effectivité de permanences « hors les murs ».

Ainsi, le Point Conseil Budget TOULON / LA SEYNE-SUR-MER / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD SAINTE BAUME a conclu deux conventions de mise à disposition de locaux respectivement avec une association familiale adhérente « AMITIES CITÉ-UDV » et avec la MAISON FRANCE SERVICES de la Seyne-sur-Mer. Une permanence physique hebdomadaire est assurée par quinzaine dans chacun desdits lieux.

Le Point Conseil Budget SAINT-RAPHAËL / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANÉE a conventionné avec la Maison des Droits de Saint-Raphaël, au sein de laquelle une permanence hebdomadaire est organisée.

ASSISTANCE ÉDUCATIVE BUDGÉTAIRE (AEB)

Marché du Ministère des Armées



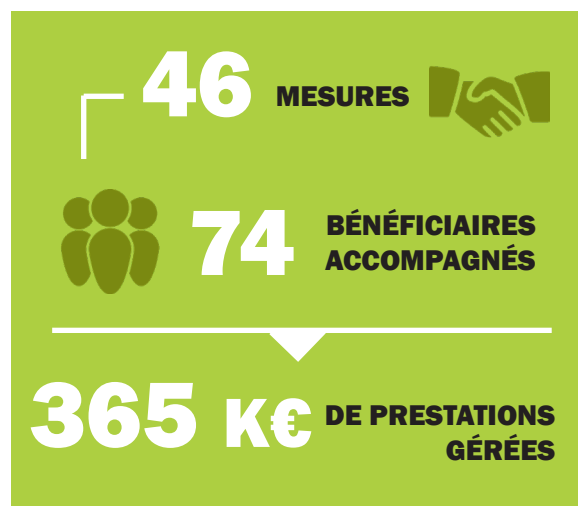
Pour mémoire, l'UDAF a été attributaire d'un marché public d'assistance éducative budgétaire au profit des ressortissants civils et militaires des armées en juillet 2019. Le marché est à bons de commande; sa durée est d'un an, renouvelable 3 fois.

En accord avec le Centre Territorial d'Action Sociale des Armées, les visites à domicile dont la périodicité est fixée à deux par mois dans le cahier des charges ont dû faire l'objet d'ajustements : elles ont été remplacées par des entretiens téléphoniques durant les périodes de confinement, et limitées à une par mois pendant les phases d'assouplissement (1 visite et 1 entretien téléphonique)

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ (MASP)

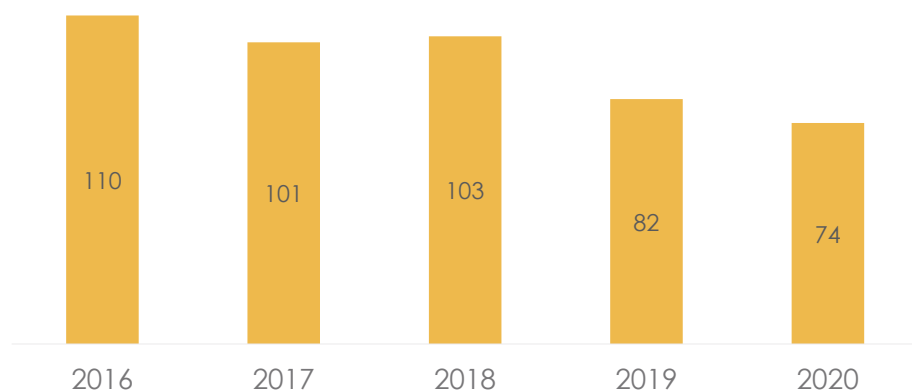
L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a produit des changements importants dans les modalités d'intervention, qui ont fait l'objet, à chaque modification, d'une validation par la Cellule Ecoute et Vigilance du Département.

Les visites à domicile dont la périodicité est fixée à deux par mois dans le cahier des charges ont dû faire l'objet d'ajustements : elles ont été remplacées par des entretiens téléphoniques durant les périodes de confinement et limitées à une par mois pendant les phases d'assouplissement (1 visite et 1 entretien téléphonique)



EVOLUTION DEPUIS 2016

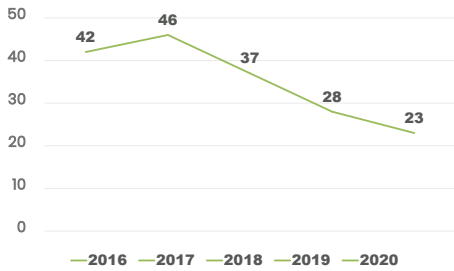
Évolution du nombre de mesures gérées entre 2016 et 2020





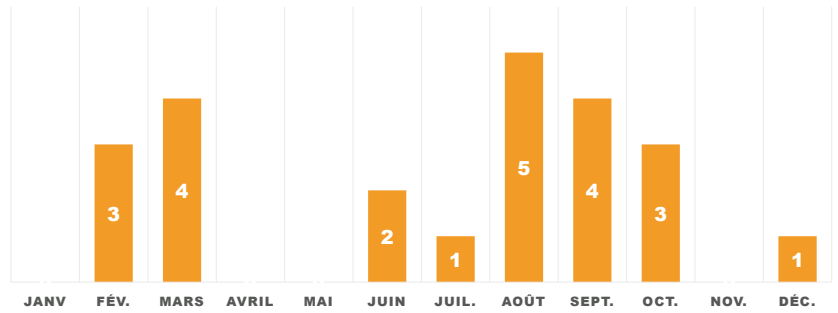
Nous notons une diminution du nombre d'ouvertures de MASP depuis 2017

EVOLUTION DU NOMBRE D'OUVERTURES DE MESURES ENTRE 2016 ET 2020

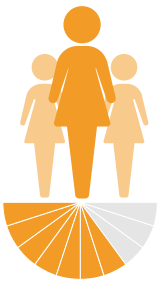


L'histogramme met en évidence l'impact de la crise sanitaire et des périodes de confinement (avril, mai et novembre) sur le nombre d'ouvertures de mesures en 2020

NOMBRE D'OUVERTURES DE MESURES EN 2020



PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES SUIVIS



Sur les 74 personnes suivies dans l'année : 50 femmes et 24 hommes

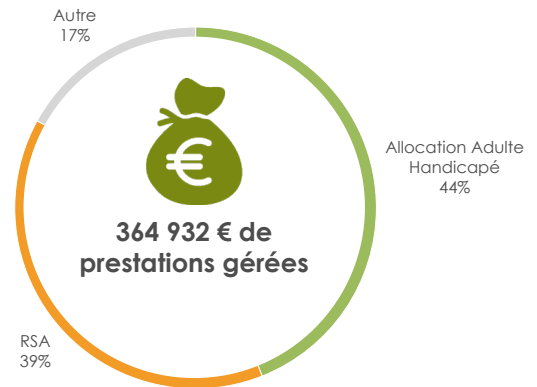
Plus de la moitié des bénéficiaires ont entre 40 et 59 ans

68 %

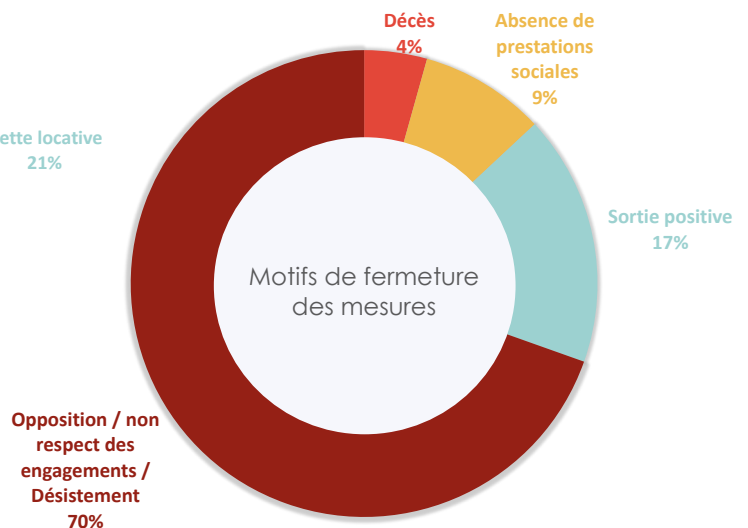
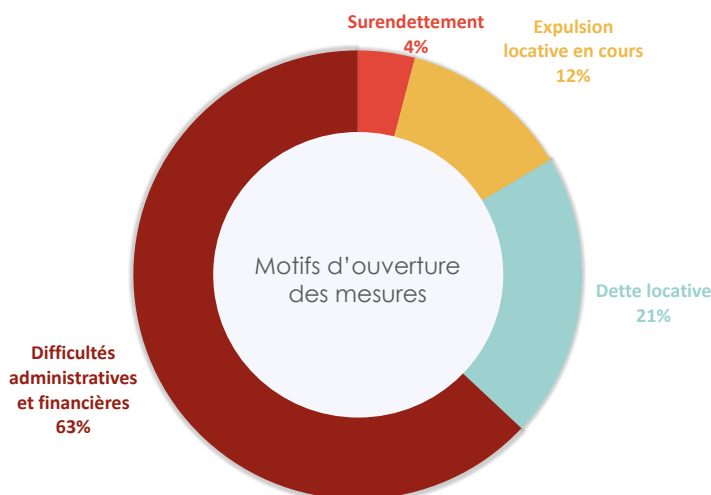


32%

RESSOURCES GÉRÉES SUR L'ANNÉE

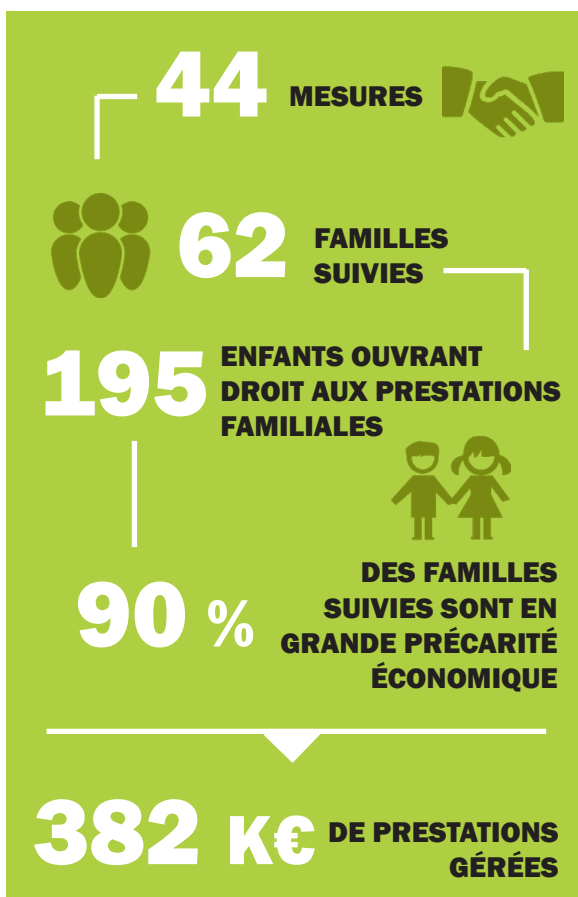


MOTIFS D'OUVERTURE / FERMETURE DES MESURES





LE SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES ET LA GESTION DES MESURES JUDICIAIRES D'AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL (MJAGBF)



La MJAGBF s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfant au titre de l'assistance éducative.

Le juge des enfants est saisi par le Procureur de la République quand un enfant est considéré en danger, c'est-à-dire quand ses conditions de vie risquent de mettre en danger sa santé, sa moralité, son éducation, ou son entretien ou compromettre gravement son développement physique, affectif, intellectuel ou social.

Lorsque les prestations familiales ou le RSA attribués aux personnes isolées ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants, le juge des enfants peut ordonner qu'ils soient en tout ou partie, versés à une personne physique ou morale qualifiée dite « délégué aux prestations familiales ».



Dans le cadre du projet de service élaboré en 2015, la MJAGBF relève d'une véritable mission éducative dont les spécificités sont :

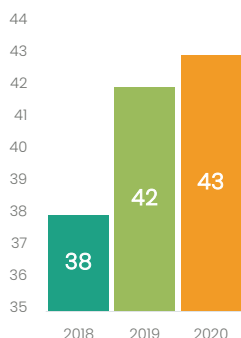
- L'action au domicile
- L'approche globale de la situation et des difficultés familiales
- L'apport d'une aide concrète aux familles dans leurs difficultés budgétaires et financières
- Le soutien à la parentalité



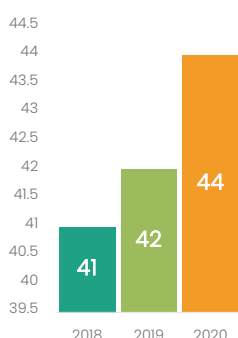
Il est à noter que le service procède à l'actualisation de son projet de service (actualisation prévue en 2020 qui a dû être reportée sur le 1er semestre 2021 du fait de la crise sanitaire), tenant compte des orientations du schéma régional DPF-MJPM, avec un axe fort sur la promotion de la mesure sur le Département.

ÉVOLUTION DEPUIS 2018

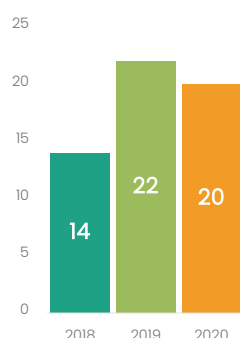
Nombre de mesures en moyenne dans l'année



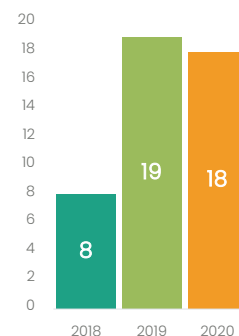
Nombre de mesures au 31/12/2020



Nombre de mesures nouvelles dans l'année

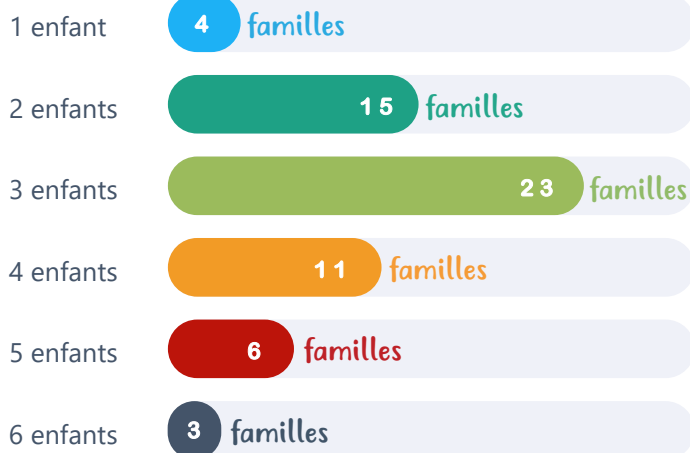


Nombre de sorties de mesures dans l'année



Le nombre de mesures est en légère augmentation sur l'année, même si l'activité reste relativement peu élevée : 20 mesures ont été ouvertes et le service a fermé 18 mesures. Au 31 décembre le service gérait 44 mesures.

NOMBRE D'ENFANTS OUVRANT DROIT AUX PRESTATIONS FAMILIALES



195 enfants ouvrent droit aux prestations gérées par le service (178 en 2019).

La moyenne du nombre d'enfants par bénéficiaire est de 3,14 (2,96 en 2019, 3,12 en 2018, 3,25 en 2017).

VOLUME DES PRESTATIONS FAMILIALES

Le service a géré un volume de prestations d'un montant total de 381 827.96 € dont plus de 64 % d'allocations familiales.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MESURES

Près de 60 % des bénéficiaires se situent sur l'aire toulonnaise (65% en 2019),

Nous notons une augmentation du nombre de mesures sur l'aire dracénoise.



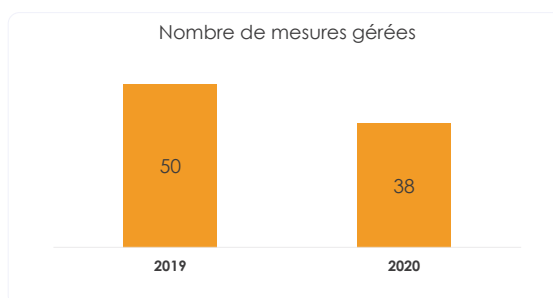
RÉPARTITION DES MESURES PAR JURIDICTION

La répartition par juridiction a légèrement évolué avec une augmentation du nombre de mesures ordonnées par le tribunal pour enfants de Draguignan : 35% des mesures (32% en 2019).

65% des mesures sont ordonnées par le Tribunal de Toulon.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE (MAJ)

38 MESURES



- 12 mesures par rapport à 2019

Relevant du champ de la protection juridique des majeurs, la Mesure d'Accompagnement Judiciaire est une mesure de gestion limitée aux prestations sociales sans aucune des incapacités attachées à la curatelle ou à la tutelle.

Elle s'adresse aux personnes dont la santé ou la sécurité est compromise pour des motifs sociaux (bénéficiaires de prestations sociales éprouvant de grandes difficultés à gérer leurs ressources). Elle est définie comme une mesure de gestion budgétaire et d'accompagnement social dans le dispositif civil de protection juridique des majeurs.

En cas d'échec de la MASP, les services du Département transmettent au Procureur de la République, une évaluation de la situation sociale, familiale et financière de la personne, qui est habilité à saisir le Juge des Tutelles.

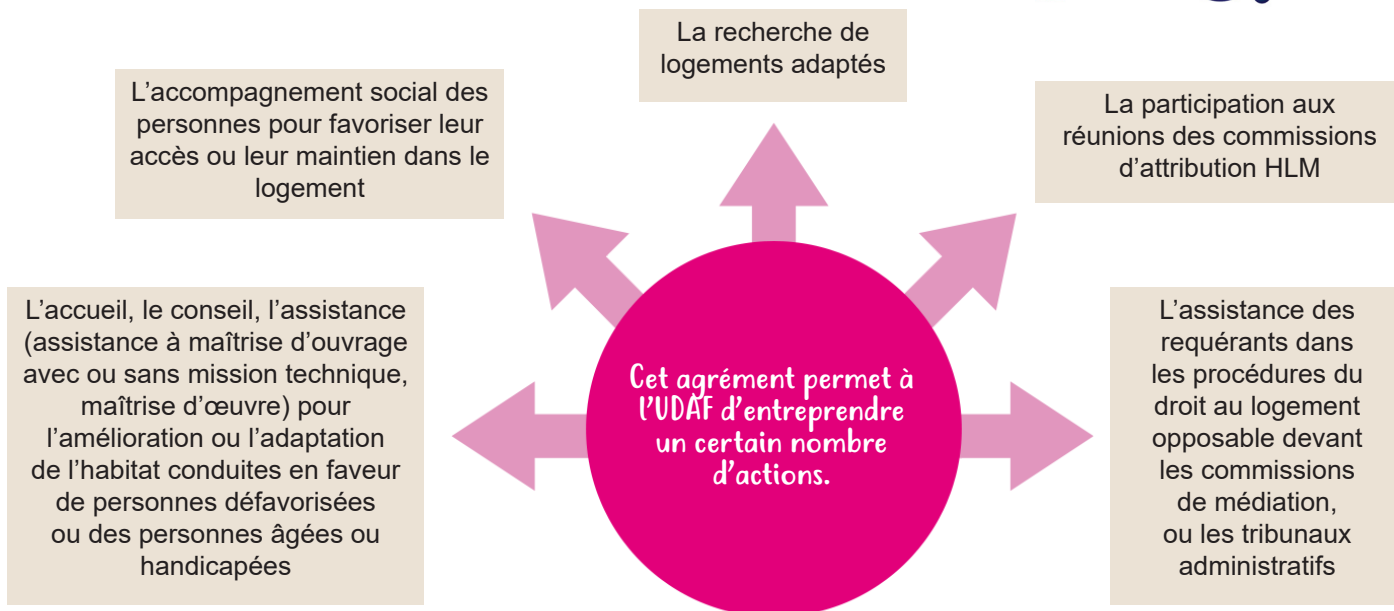
PÔLE *habitat*



INGENIERIE SOCIALE TECHNIQUE ET FINANCIERE EN MATIERE D'HABITAT

Renouvellement de l'agrément de l'Udaf

Le Préfet de Var a prononcé en décembre 2020 le renouvellement de l'agrément de l'UDAF pour 5 ans.



ACTION LOGEMENT SERVICES

Nouvelle convention de partenariat



Action Logement Services et l'UDAF du Var ont conclu, en date du 17/09/2020, une convention annuelle de partenariat dans le domaine de l'accompagnement des salariés en difficulté (la convention s'inscrit dans le cadre de la convention cadre de partenariat signée le 15 juillet 2019 entre Action logement et l'UNAF qui a pour objet la création d'une chaîne partenariale permettant de structurer et d'accélérer le repérage des salariés en difficulté dans leur accès ou maintien dans le logement).

Les premiers accompagnements ont débuté en novembre 2020 (2 mandatements en novembre et 8 mandatements en décembre) pour des durées de suivis fixées entre 2 à 6 mois.

2 travailleurs sociaux du Pôle éducatif (1 au siège de La Garde et 1 à l'antenne de Draguignan) ont pris en charge ce nouveau champ d'intervention.

Dans ce cadre, les missions confiées à l'UDAF sont de trois ordres :

- Diagnostic complémentaire,
- Accompagnement social lié au logement (accès ou maintien),
- Accompagnement Educatif Budgétaire.

Le volume d'intervention est limité (10 dossiers) sur seulement 2 mois d'exercice en 2020. Les bilans effectués avec les services et la satisfaction des bénéficiaires permettent d'envisager un développement de ces prestations vers un nombre de bénéficiaires plus important.

FAMILLE-GOUVERNANTE

Point sur le dispositif

Le projet propose de recréer une cellule à dimension familiale pour des personnes souffrant de handicap psychique ne pouvant vivre seules mais ne relevant plus d'une hospitalisation ou d'un mode d'hébergement institutionnel.



C'est un projet mixte, offrant à la fois une solution aux problématiques de logement et d'exclusion, un accompagnement de proximité et un meilleur suivi des soins.

Il permet de rompre l'isolement dont souffrent les personnes vulnérables et de les maintenir dans le tissu social. Il leur assure un suivi médical en milieu ouvert et une garantie d'accès aux soins.

Cette formule d'hébergement souple et adaptée à la dignité des personnes est, en outre, beaucoup moins onéreuse pour les collectivités publiques.



La première structure a vu le jour en octobre 2010 dans la commune du Val avec un logement de 6 places, grâce au travail opiniâtre des partenaires porteurs du projet : l'UNAFAM, le Centre Hospitalier H. Guérin de Pierrefeu et l'AFTC. En 2015, le dispositif a pu s'étendre avec l'ouverture de 5 places à Saint-Maximin.

L'UDAF assure la gestion financière et administrative du dispositif. Elle met à disposition un travailleur social à mi-temps pour la coordination.

DES PROJETS À L'ÉTUDE

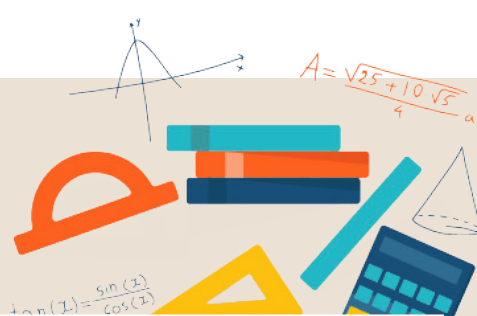
Afin de répondre à une forte demande, un projet sur le territoire de l'agglomération toulonnaise est envisagé. Dans l'hypothèse de l'ouverture d'un nouveau module, l'UDAF a travaillé avec l'équipe médicale du Centre Hospitalier Sainte Musse sur le profil des personnes admises, les objectifs et les conditions d'admission.

Deux autres projets de développement du dispositif sont en cours d'étude avec le Centre Hospitalier de Pierrefeu.

Les statistiques témoignent de l'intérêt et du succès de ces structures. La mixité a été introduite sans aucune difficulté dans le logement du Val en 2018 avec l'arrivée de 2 femmes. Les 2 logements sont mixtes dorénavant.

Nous observons une grande stabilité parmi les habitants en cette année 2020, due au moins en partie à la crise sanitaire. Les taux d'occupation sont, de fait, excellents 100% à Saint-Maximin et 97.9% au Val.

L'Activité 2020 en chiffres



	LOGEMENT DU VAL	LOGEMENT DE SAINT MAXIMIN
Nombre de places	6	5
Nombre d'habitants ayant fréquenté la structure	8	6
Taux d'occupation	97.9%	100%
Nombre d'entrées	1	1
Nombre de sorties	1	0

La seule sortie du dispositif en 2020 s'est réalisée vers une résidence Accueil. La personne pourra ainsi disposer d'une autonomie plus importante.

Le taux de ré hospitalisation est également remarquable : 3% en 2020 (1 habitant du Val).

SERVICE MANDATAIRE

à la protection juridique des majeurs

1873 MESURES 



2 PÔLES
1 PÔLE DOMICILES / 1 PÔLE HÉBERGÉS

31 DÉLÉGUÉS DU
MANDATAIRE

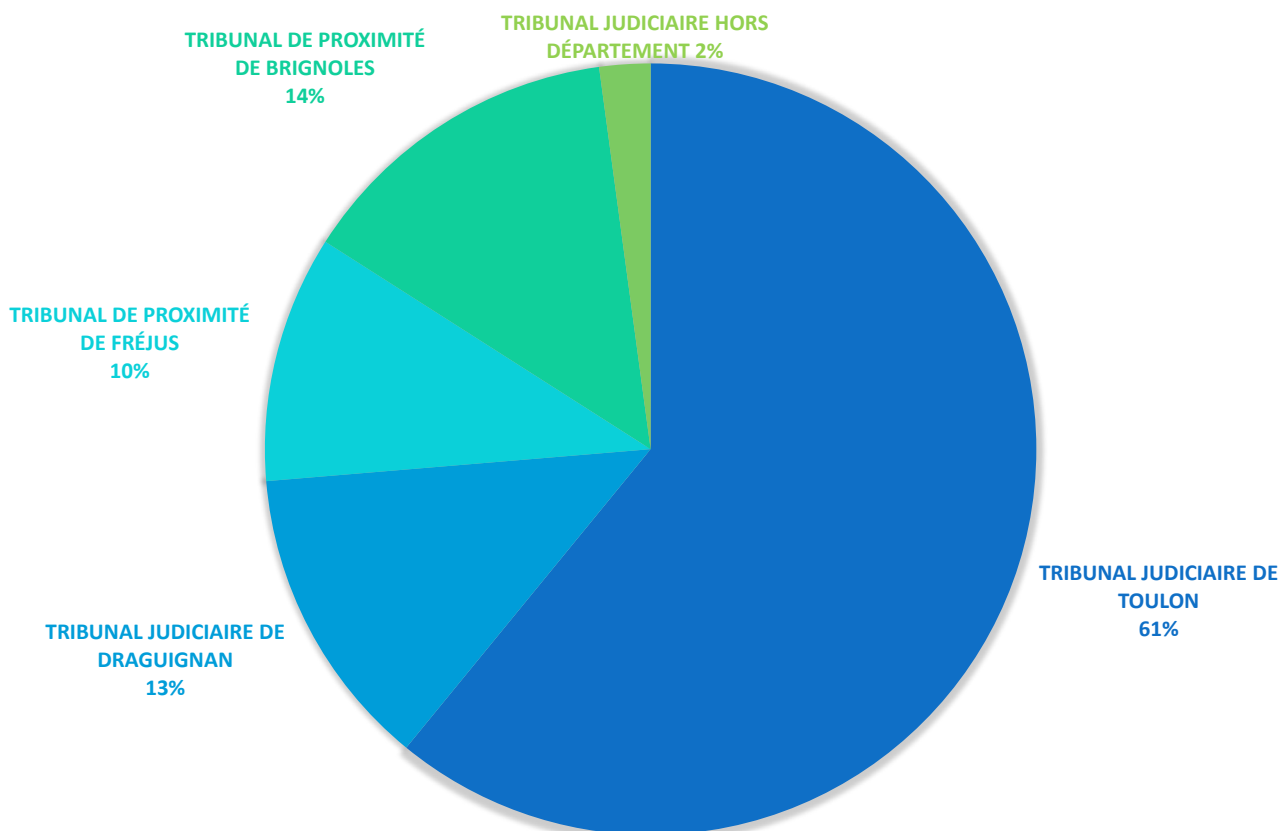
22 SECRÉTAIRES
ou
ASSISTANTES



4 RESPONSABLES
DE SECTEUR



RÉPARTITION DES MESURES PAR JURIDICTION



Nous notons une évolution dans la répartition des mesures par tribunaux avec une diminution notable des mesures ordonnées par le tribunal de Fréjus (- 79) et par le tribunal de Toulon (-58) et corrélativement une augmentation du nombre de mesures ordonnées par les tribunaux de Draguignan (+59) et Brignoles (+42).

Les secteurs d'intervention s'en trouvent modifiés, ce qui impose des réorganisations au niveau des secteurs géographiques des délégués et notamment entre le siège de La Garde et l'antenne de Draguignan.

RÉPARTITION DES MESURES PAR MODE DE RÉSIDENCE



67 %

Des personnes suivies vivent à domicile

33 %

Des personnes suivies sont hébergées en établissement

Dont près de 50 % sont accueillies en EHPAD

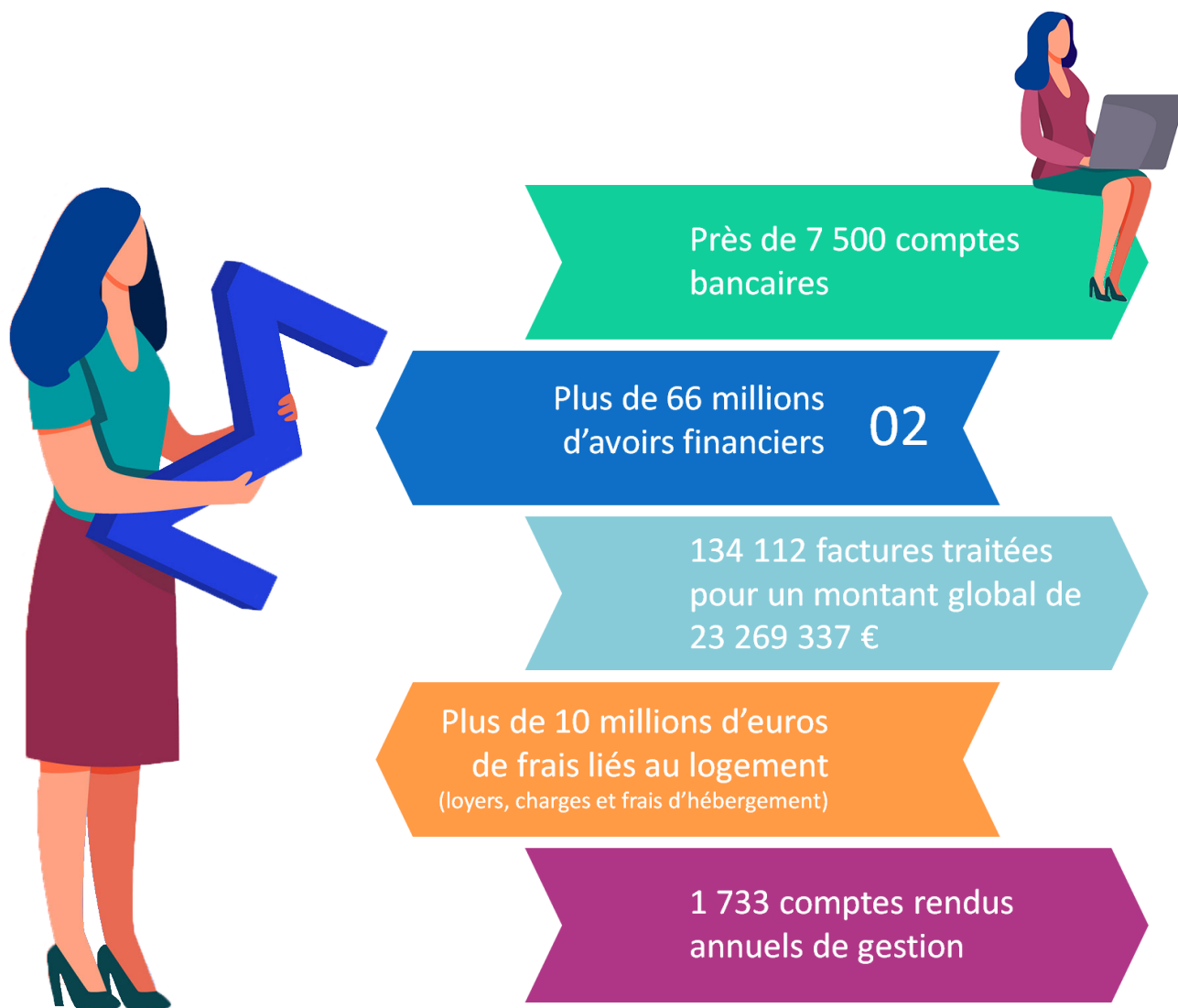


LA GESTION DE L'ARGENT DES TIERS

Au sein de l'UDAF du Var, l'unité comptable gère la comptabilité et le patrimoine au profit des bénéficiaires de mesures. L'équipe est composée de 8 comptables (5.3 ETP) et un responsable de la comptabilité et des systèmes d'information.

Une comptable est spécifiquement chargée de coordonner à la fois les relations extérieures avec les organismes bancaires et en interne avec les délégués du mandataire.

Par ailleurs, outre les missions communes liées aux opérations courantes (traitement des factures, saisie des écritures comptables, intégration et rapprochement des opérations sur les comptes bancaires...), chaque comptable intervient sur un domaine technique spécifique tel que les comptes rendus de gestion à transmettre annuellement ou en fin de mandat aux juges des tutelles, les versements d'aide sociale, les salaires des familles d'accueil...



PÔLE *juridique, immobilier et financier*



INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Le Collectif ISTF

Depuis 2017, l'UDAF, 4 autres services mandataires et la Fédération départementale des Mandataires Indépendants du Var ont formé un Collectif ISTF pour répondre à l'appel à projet émis par les services de l'Etat.

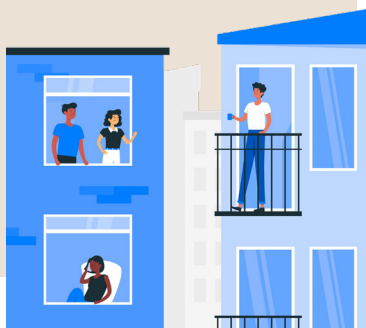
Les activités structurées dans ce cadre ont débuté en décembre 2017.

L'UDAF est désignée gestionnaire du collectif.

La situation sanitaire n'a pas permis d'assurer les permanences en accueil physique pendant les périodes de confinement.

Sur le 1er semestre de l'année, 24 permanences ont été annulées.

Sur le 2nd semestre, 9 permanences physiques ont été annulées et remplacées par des permanences téléphoniques.



Pour le collectif



38 PERMANENCES PHYSIQUES



89 PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Pour l'Udaf

38

INTERVENTIONS



12 PERMANENCES PHYSIQUES



18 PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Nous n'avons pas organisé de réunions du Collectif. Par contre, le temps de coordination a été renforcé car certaines structures avaient du mal à respecter le planning en faisant face aux impératifs de leur service et parfois avec du personnel absent.

Aucune information collective n'a été organisée sur l'année, à part la journée des aidants familiaux en février 2020.

RÉTABLISSSEMENT PERSONNEL

78 DOSSIERS EN COURS



8 OUVERTURES



26 CLÔTURES

29

BILANS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

30

VENTES REALISÉES

L'UDAF du Var est inscrite sur la liste des mandataires judiciaires dans le cadre des Procédures de Rétablissement Personnel depuis 2004.

La procédure de rétablissement personnel permet l'effacement des dettes d'une personne surendettée dont la situation financière est tellement dégradée qu'aucun plan de redressement n'est envisageable. Cette procédure est engagée à l'initiative de la commission de surendettement avec l'accord du débiteur. Elle peut être prononcée avec liquidation judiciaire (vente des biens) si la personne surendettée possède un patrimoine, ou sans liquidation judiciaire dans le cas contraire.

Le pôle juridique de l'UDAF intervient selon les désignations du Juge d'Instance :

- Soit pour dresser un bilan de la situation économique et sociale du débiteur,
- Soit pour procéder à la liquidation judiciaire du patrimoine (ou la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif si aucun bien ne peut être vendu).

LA VIE *des services*



LA CONTINUITÉ DES SERVICES

Face à la crise sanitaire

La vie des services a été fortement émaillée par la crise sanitaire, mais l'ensemble des services et des professionnels est resté très mobilisé, et malgré les difficultés engendrées, a fait preuve d'une grande adaptation pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Dès l'annonce du 1er confinement en mars 2020, l'ensemble des professionnels a été placé en télétravail. Les connexions aux logiciels métiers ont été rendues accessibles à distance pour l'ensemble des professionnels dès la première semaine du confinement. Une cellule de crise mise en place dès le mois de février avait permis d'anticiper des solutions organisationnelles et techniques qui ont pu être déployées relativement rapidement et qui ont fait l'objet d'ajustements tout au long de cette période.



Une présence des équipes sur site a permis de réaliser les tâches qui ne pouvaient pas être dématérialisées et s'effectuer à distance telles que le scan des documents et factures nécessaires au suivi des personnes accompagnées, leur accueil physique pour des besoins urgents (par exemple pour la remise de bons alimentaires etc.), les impressions, mises sous pli et envois postaux... A cette fin, une équipe pluridisciplinaire très restreinte d'une dizaine de salariés intervenait sur site par roulements.



Pour pallier l'absence de rencontres physiques, afin de s'assurer des conditions de vie des bénéficiaires de mesures et d'anticiper leurs besoins, les délégués du mandataire et travailleurs sociaux ont

renforcé les contacts téléphoniques auprès des bénéficiaires et des partenaires intervenant dans l'accompagnement des personnes et familles. Ces contacts étaient tracés afin de faciliter les prises de relais si nécessaire.

Par la suite, la présence des salariés sur site a été élargie progressivement.

Les visites à domicile ont ensuite pu reprendre à partir du mois de mai en respectant un protocole strict. Dans un premier temps, elles ont été limitées aux situations urgentes telles que les ouvertures de mesures, les démarches administratives nécessaires, ou lorsque la situation le nécessitait.

Au fil des consignes gouvernementales, les services se sont adaptés dans leur organisation et leur fonctionnement pour toujours assurer une continuité des prises en charge, malgré les contraintes engendrées.

La complexité de ce mode de fonctionnement rend inévitablement le travail social d'accompagnement très difficile, les professionnels ont su et continuent de faire preuve d'une mobilisation sans faille pour faire face et remplir à bien leur mission d'accompagnement au profit des publics vulnérables et des familles accompagnées.



LES RESSOURCES HUMAINES

Pluridisciplinarité des professionnels

ORGANIGRAMME - UDAF DU VAR

SERVICE ACCUEIL - GED
4 Secrétaires

SECRETARIAT GENERAL
1 Assistante
3 Secrétaires

Président
DIRECTION
Directeur
Directeur Adjoint

1 Responsable SI et Comptabilité des tiers
SERVICE COMPTABILITÉ DES TIERS
1 Coordinatrice et 5 Comptables

SERVICE GESTION
1 Assistante et 1 Gestionnaire

SERVICE INFORMATIQUE
1 Technicien et 1 Contrat Pro

PÔLE JURIDIQUE, IMMOBILIER ET FINANCIER
3 Juristes
2 Secrétaires

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL

SERVICE MANDATAIRE À LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

4 Responsables de Secteur

PÔLE EDUCATIF
6 Travailleurs Sociaux
2 Secrétaires

Siège Social LA GARDE

3 Services Domiciles

24 Délégués
4 Assistantes
7 Secrétaires

Siège Social LA GARDE

1 Service Hébergés

2 Délégués
3 Assistantes

Antenne DRAGUIGNAN

1 Service Domiciles

7 Délégués
1 Assistante
3 Secrétaires

DISPOSITIF FAMILLE GOUVERNANTE
1 Coordinatrice

101 PROFESSIONNELS

81 CDI **10** CDD

76 Femmes **4** Hommes

4 EMBAUCHES EN CDI DANS L'ANNÉE

ÂGE MOYEN DES SALARIÉS **47**

15 ANS ANCIENNETÉ MOYENNE

544 heures de formation

19 Salariés concernés

Excel
La pratique du dialogue
Le consentement de la personne
After effects
Comptabilité associative
Devenir référent COVID
CNC MJPM

- 10 actions de formation ont été annulées ou reportées du fait de la crise sanitaire.
- 200 heures d'analyse de pratiques (instance de bilan pour les délégués mandataires judiciaires ou les travailleurs sociaux). L'instance s'est interrompue lors du confinement de mars 2020 mais a été poursuivie en visioconférence à partir de mai.

LA COMMISSION DES SERVICES

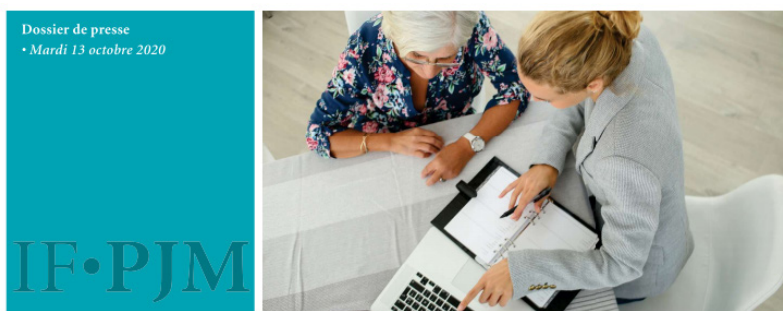
Les travaux en cours

Compte-tenu de la situation sanitaire, la commission des services n'a pu se réunir qu'une seule fois en 2020 : le 18 décembre.

Cette réunion a été consacrée à :

Points d'actualité des services, avec notamment la vaccination COVID des personnes protégées en établissements.

Présentation de l'étude d'impact nationale sur les gains sociaux-économiques de la Protection Juridique des Majeurs.



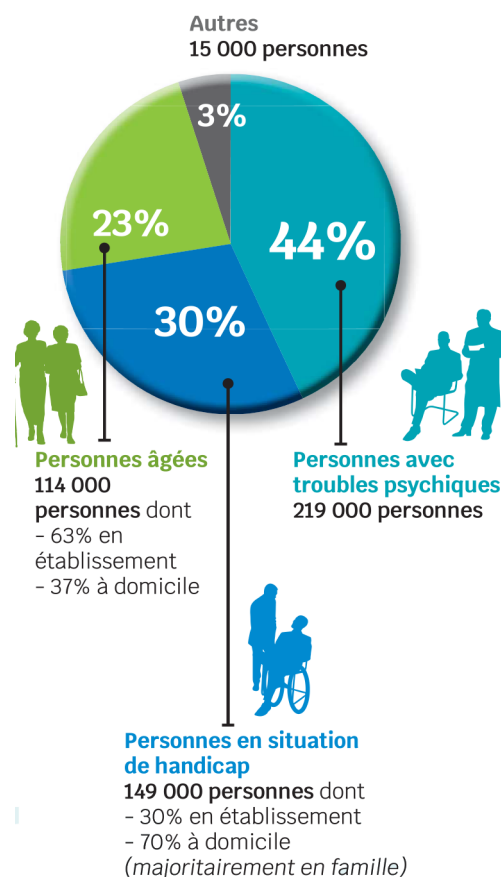
PLUS D'UN MILLIARD D'EUROS !

C'est le montant des gains socio-économiques générés par les mandataires à la protection juridique des majeurs. L'Interfédération FNAT, UNAF, UNAPEI annonce les résultats de cette étude inédite.

L'étude estime que pour chaque euro public investi dans la protection juridique des majeurs, les impacts positifs s'élèvent à 1.5 euros.

Au global, compte tenu de la population de majeurs protégés suivis par des professionnels en 2020, les impacts positifs dépassent le milliard d'euros, qu'il s'agisse de maltraitance financière évitée, de surcoûts évités de santé ou de mal-logement, ou encore de sécurisation du patrimoine des personnes protégées.

Périmètre de l'étude



Un doublement de la population protégée est attendu d'ici 20 ans.

Actualisation du Projet de service Délégué aux Prestations Familiales.

Présentation du dispositif Points Conseil Budget.



Véhicules de fonction

A compter de mai 2020, l'UDAF a mis en place un dispositif de mise à disposition de véhicules pour les salariés mobiles (personnel social et cadres) en CDI, reposant sur le principe suivant :

Location d'une flotte automobile par l'UDAF et mise à disposition des salariés assortie d'une participation forfaitaire égale à 30% du coût global comprenant la location, l'entretien et l'assurance. Les remboursements des déplacements professionnels ne concernent donc plus que les frais de carburant selon les kilomètres parcourus et les frais de péage et de parking.

Après mise en concurrence et étude financière, l'UDAF a conclu un contrat de location pour une durée de 2 ans avec le concessionnaire proposant l'offre la plus avantageuse, pour une flotte de 32 véhicules de marque CITROEN, modèle C3.

LES SERVICES SUPPORTS

Des pôles d'expertise

PÔLE JURIDIQUE, IMMOBILIER ET FINANCIER

A côté de ses missions propres, le Pôle Juridique, Immobilier et Financier intervient en qualité de fonction support dans la gestion des mesures de protection.

A ce titre, les 3 juristes (2,8 ETP), assistées de 2 secrétaires (1 ETP) sont en charge de la gestion des procédures judiciaires au profit des personnes protégées, des opérations de successions, des placements financiers et des ventes ou achats immobiliers, mais également des déclarations d'impôts complexes ou IFI, des liquidations d'assurance-vie au profit des majeurs protégés ...



293 PROCÉDURES JURIDIQUES SUIVIES SUR L'ANNÉE

+ **66** PROCÉDURES OUVERTES

- **41** DOSSIERS CLÔTURÉS

236 DOSSIERS DE SUCCESSION GÉRÉS SUR L'ANNÉE

49 DOSSIERS OUVERTS **+**

24 LIQUIDATIONS **-**

58 ÉTUDES DE PLACEMENTS FINANCIERS

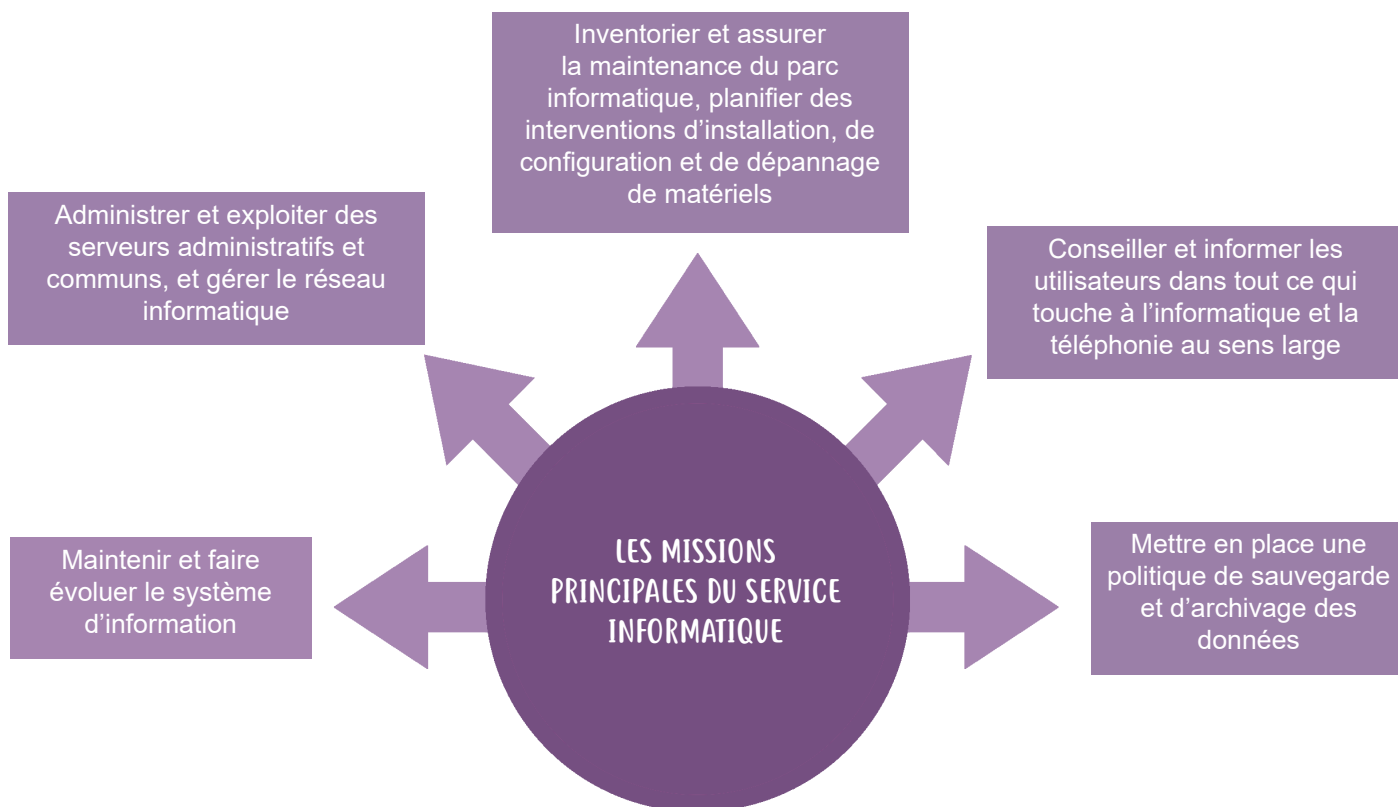
65 DOSSIERS DE VENTES OU ACHATS IMMOBILIERS


19
Ventes réalisées


1
Achat

SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique de l'UDAF a cette année été particulièrement sollicité avec la mise en place du télétravail en développant autant de connexions à distance que de salariés, tout en maintenant la sécurité du réseau.



Par ailleurs, le service informatique développe de nombreux tableaux de bord et outils à partir du logiciel métier, travaille en relation avec l'encadrement sur des outils de pilotage et à l'optimisation de l'utilisation des différents logiciels.

SERVICE ACCUEIL / GED

L'équipe d'accueil-GED assure, outre les tâches du standard (accueil physique, téléphonique, affranchissement du courrier, identification du courrier du jour, classement, liaison du courrier entre le siège et l'antenne de Draguignan), la gestion électronique (GED) des courriers et factures traités au profit des personnes protégées.

Pour ce faire, l'équipe est constituée de quatre agents (3.6 ETP).



SERVICE COMPTABILITÉ - GESTION



Une réorganisation du service a été effectuée suite au départ du responsable administratif et financier. Ainsi un comptable a été nommé au poste de gestionnaire comptable, il intervient aux côtés de l'assistante de gestion.

Le service est chargé de la gestion et de la comptabilité associative (comptabilité, gestion, RH, paie ...).

SECRETARIAT GÉNÉRAL

1 assistante et 3 secrétaires de direction interviennent dans toute l'organisation de la vie institutionnelle

- ✓ Préparation et organisation des instances statutaires
- ✓ Gestion des ressources humaines
- ✓ Gestion des ressources matérielles et logistiques
- ✓ Elaboration de divers supports de communication
- ✓ Administration du site internet institutionnel et de l'intranet



PARTENARIATS

Développement du réseau



Le partenariat est la pierre angulaire des actions de l'UDAF du Var, affirmé dans le projet institutionnel.

Ainsi, l'UDAF continue à enrichir ses relations avec des associations partenaires qui agissent sur des champs communs.

Les services de l'UDAF poursuivent leur démarche de développement partenarial et de travail en réseau afin de coordonner au mieux les interventions des différents acteurs auprès des personnes accompagnées.

Cette année n'a malheureusement pas été propice aux rencontres partenariales. Néanmoins, plusieurs réunions ont été organisées en visioconférence.

De même, tout au long de la crise, les services ont travaillé avec l'ensemble des partenaires autour des personnes pour assurer une continuité de prise en charge.



Union Départementale des Associations Familiales du Var

**Adresse postale :
CS 70585
83041 TOULON CEDEX 9**

www.udaf83.fr